



Rapport d'activité 2019



cms
Région de Sion

Sommaire

Message du Président	2
Aide et soins à domicile.....	3
Soins à domicile.....	3
Aide pratique.....	3
Soins pédiatriques à domicile.....	4
Ergothérapie.....	4
Centr'aide	5
Prévention et promotion de la santé.....	6
Consultation parents-enfants.....	6
Projets prévention.....	6
Haut comme 3 pommes	6
Structures intermédiaires.....	7
Appartements Domino.....	7
Foyer de jour « Le Temps Présent ».....	7
Service social.....	9
Ressources et finances	11
Etats financiers	11
Ressources humaines	13
Comité de direction du CMS	13
Organigramme du CMS au 31.12.2019	14

Message du Président

En route vers la régionalisation

Dès février 2019, le CMS de Sion a pu accueillir son nouveau directeur en la personne de Frédéric Pralong. Frédéric a rapidement pris ses marques, il a stimulé le comité et le CMS par son esprit d'analyse aiguisé. Nous avons pu compter pleinement sur son engagement durant cette période charnière pour le CMS de Sion, qui va nous amener en 2020 vers la régionalisation des cinq entités des districts de Sion-Hérens-Conthey.

La régionalisation des CMS a évidemment occupé fortement le comité et notre direction. De nombreuses séances ainsi qu'un accompagnement externe ont permis de dégager un consensus sur le futur modèle d'organisation. Mais ce résultat encourageant est également le fruit de l'engagement de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs qui ont travaillé sur le fonctionnement futur d'une organisation plus forte, et donc à même de renforcer ses prestations à la population bénéficiaire des trois districts. Dès 2021, une nouvelle association régionale reprendra les activités assumées aujourd'hui par les cinq CMS, dont les sites sont maintenus.

Durant l'année 2019, la commune de Sion a associé le CMS de Sion dans une réflexion visant à renforcer la collaboration entre tous les acteurs des soins de longue durée. D'une part, l'offre aujourd'hui disponible - soins à domicile, foyer de jour, appartements Domino, EMS - doit être connue de l'ensemble des partenaires, ce qui permettra in fine aux aînés, de faire le meilleur choix au moment où leur autonomie diminue. D'autre part, il est nécessaire de développer des synergies entre les EMS et le CMS afin par exemple, d'ouvrir les EMS aux personnes non-résidentes pour des repas ou des activités d'animation. Dans un autre registre, le CMS de Sion a pu présenter au Conseil municipal de Sion les mesures d'insertion sociale et professionnelle pour les bénéficiaires de l'aide sociale. Ces mesures constituent les principaux outils à disposition des services sociaux pour permettre un retour à l'autonomie financière. En 2019, le service social a proposé 395 mesures pour accompagner les personnes vers une vie plus stable, nourrie par des projets pour leur avenir.

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, les premières étapes du déconfinement approchent. Je ne peux dès lors pas conclure ce message sans évoquer la crise sanitaire du COVID-19. Il faut relever ici le rôle essentiel des CMS dans la maîtrise de la pandémie. Par le biais des soins à domicile, les CMS ont permis de soulager les hôpitaux, mais aussi de maintenir un lien essentiel avec les personnes vulnérables et isolées. Au nom du comité, un tout grand remerciement à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du CMS de Sion pour leur investissement au service de la communauté que ce soit en période de crise, ou en temps plus serein.

Mai 2020, Florian Chappot, Président du CMS de Sion

Aide et soins à domicile

Un point fort de l'année 2019 a été la formation des infirmières au RAI-home care, un outil d'évaluation des situations de référence sur le plan fédéral. Après une phase d'introduction en 2018, il est utilisé systématiquement dans chaque nouvelle situation depuis janvier 2019. Cet instrument permet d'objectiver l'analyse des nouvelles situations et facilite l'établissement d'un plan de soins répondant de manière efficiente aux besoins de chaque client.

Pour assurer la continuité de la qualité des soins et pour coacher les infirmières dans les situations complexes nous avons engagé une infirmière clinicienne. Elle a pris le rôle de responsable du pool de compétences qui comprend des infirmières en psychiatrie, des spécialistes en plaie, des référentes en soins palliatifs et les infirmières formatrices.

En fin d'année, après une phase de test, la collaboration avec les pharmaciens de la ville de Sion a été validée et pérennisée. Cette collaboration vise une amélioration de la sécurité pour la préparation des médicaments destinés aux clients du CMS.

Soins à domicile

Le volume d'heures de soins a poursuivi sa progression entre les années 2018 et 2019, mais avec une baisse du nombre de clients suivis. Cette tendance est à mettre en lien avec le développement important de l'offre des prestataires privés de soins à domicile qui prennent en charge un nombre croissant de nouvelles situations dans la région de Sion. En parallèle, nous constatons une aggravation des pathologies des clients du CMS qui nécessitent un volume d'heure de soins plus important ainsi que des compétences de plus en plus spécialisées pour assurer un accompagnement à domicile de qualité.

Soins à domicile	2018	2019
Nombre d'heures	41'188	44'927
Nombre de patients*	950	919

*Nouvelle méthode de décompte : total des patients qui ont eu au moins 1 prestation dans l'année

Aide pratique

La tendance à la diminution du recours aux prestations d'aide pratique observée depuis 2017 se confirme en 2019. La réduction du nombre d'heures remboursables par les assurances explique certainement en partie ce phénomène.

Aide pratique	2018	2019
Nombre d'heures	29'523	28'857
Nombre de patients*	720	672

*Nouvelle méthode de décompte : total des patients qui ont eu au moins 1 prestation dans l'année

Soins pédiatriques à domicile

La prise en charge des enfants pour le Valais Romand reste stable avec toutefois des prises en charges plus complexes qui demandent des soins plus fréquents et conséquents.

Soins pédiatriques à domicile	2018	2019
Nombre d'heures	1757	1739
Nombre de patients	110	115

La collaboration avec l'Hôpital du Valais ainsi qu'avec plusieurs hôpitaux universitaires (HUG, CHUV, Kinderspital de Zürich) s'est encore renforcée en 2019 et nous conforte dans la pertinence de nos interventions à domicile. Dans quelques situations d'enfants gravement malades, le service est également intervenu pour assurer une veille à domicile durant la nuit, en coordination avec les pédiatres.

Pour renforcer et diversifier notre pratique auprès des enfants, orienter les parents vers d'autres ressources, d'autres perspectives ou solutions, nos infirmières ont entrepris diverses formations continues : formation en réflexologie, CAS en coordination interdisciplinaire et interprofessionnelle maladies rares et/ou génétiques, CAS en art et techniques hypnotiques.

Ergothérapie

Depuis 10 ans, le service régional d'ergothérapie exerce son activité auprès des 5 CMS subrégionaux, soit ceux du Coteau, des Coteaux du Soleil, de Sion, de Nendaz et du Val d'Hérens.

Au cours de l'année 2019, deux nouvelles collaboratrices ont rejoint le service d'ergothérapie qui compte actuellement 7 ergothérapeutes.

Pour la première fois depuis sa création, plus de 1'000 séances d'ergothérapie (1'113 en 2019 contre 897 en 2018) ont été dispensées à 233 personnes de la région afin de leur permettre de rester à domicile dans les conditions les plus favorables, en soulageant également leurs proches aidants. L'importance d'améliorer ou de maintenir leur autonomie dans toutes les activités de la vie quotidienne, même les plus infimes, demeure toujours au cœur des objectifs des ergothérapeutes, afin de permettre aux bénéficiaires de conserver la meilleure qualité de vie possible.

En 2019, le service d'ergothérapie s'est également rendu disponible auprès des collaborateurs des CMS pour des conseils d'aménagement de postes de travail, pour une formation de manutention et de prévention de maux de dos et également pour une formation sur l'évaluation, le choix et la mise en place de moyens auxiliaires courants pour toutes les infirmières des 5 CMS subrégionaux. Le service d'ergothérapie a également participé au salon « Planète Santé » en étant présent sur le stand du Groupement valaisan des CMS.

Toujours désireux de collaborer au mieux avec les différents CMS de la région, le service d'ergothérapie tend à optimiser les relations avec les collaborateurs et également avec tous les intervenants présents auprès des bénéficiaires du CMS (curateurs, associations diverses...) et se réjouit de poursuivre en ce sens en 2020.

Soins d'ergothérapie	2018	2019
Nombre d'heures	2'346	2'647
Nombre de patients	190	233

Centr'aide

61 bénévoles ont œuvré tout au long de l'année auprès du service Centr'aide pour les différentes prestations comme la livraison de repas à domicile (28'227 repas livrés), les transports sanitaires et sociaux intégratifs (1'926 transports effectués) et les visites à domicile (9 personnes visitées). Afin d'avoir des outils adéquats pour assurer leurs activités, les nouveaux bénévoles participent à des formations obligatoires comme un cours de samaritains, une sensibilisation à l'Humanitude et un cours sur la prise en charge de personnes à mobilité réduite. Les livreurs de repas ont dû également participer à la formation sur l'alimentation des aînés. En plus de ces formations obligatoires, l'opportunité de participer à un cours facultatif sur la distance émotionnelle dans la relation d'aide leur a été offerte.

Concernant les repas à domicile, 4 livreurs ont été engagés à un taux d'activité de 10% pour pallier aux difficultés de recrutement de nouveaux bénévoles et répondre à l'augmentation des besoins. En 2019 nous avons effectué une phase test de 3 mois pour l'introduction de vaisselle réutilisable dans la livraison des repas à domicile. Cette démarche n'a pas permis la concrétisation du projet suite à certaines difficultés dans le maintien de la chaîne du froid et du format des assiettes pour les ½ portions. La question de la limitation des déchets plastiques dans la livraison des repas sera reprise en 2020.

Activités bénévoles	2018	2019
Nombre de repas livrés	27'078	28'227
Nombre de transports effectués	2496	1926

Prévention et promotion de la santé

Consultation parents-enfants

Les activités de la consultation parents-enfants et préscolaires sont proposées à toutes les familles de Sion et Veysonnaz. Elles s'inscrivent dans le domaine de la prévention et du soutien à la parentalité. En 2019, nous avons comptabilisé 276 naissances dans les deux communes. Parmi elles, 185 nouveau-nés ou nourrissons ont été vus, dont 96 à domicile.

Les consultations pré-scolaires sont aussi proposées à l'âge de 2 ans et 3 ans.

Consultation parents-enfants	2018	2019
Nombre d'enfants 0-2 ans	456	405
Nombre d'enfants 2 à 4 ans	115	101

Les infirmières puéricultrices ont effectué deux supervisions avec un pédiatre-conseil et deux avec une psychologue spécialisée. En 2019, six réunions de périnatalité ont rassemblé les différents acteurs du réseau « Petite enfance 0-4 ans » de Sion et région.

Projets prévention

Nous avons poursuivi nos deux cours de santé et de prévention dans le cadre du projet « Egalité des Chances » de l'OSEO auprès de 16 femmes de nationalités différentes. En collaboration avec le service de l'Asile, nous avons aussi débuté six cours de santé et de prévention à deux groupes de six mamans érythréennes avec le soutien d'une traductrice.

Haut comme 3 pommes

En 2019, 72 demi-journées d'ouverture ont été organisées, soit un matin et un après-midi par semaine. Le nombre d'enfants accueillis s'est élevé à 799, dont 103 nouveaux venus. La participation moyenne a été d'environ 10 enfants par accueil, tous accompagnés par un adulte. Ce lieu s'inscrit définitivement dans le réseau de soutien aux familles de Sion et de la région. La population se compose actuellement de 75% de francophones, et de 25% de personnes de langue étrangère. Cette mixité facilite le processus d'intégration.

Structures intermédiaires

Appartements Domino

Avec l'ouverture fin 2018 d'un 3^{ème} appartement Domino, le CMS dispose d'une offre de 18 places. L'exercice 2019 a mis en évidence des difficultés pour atteindre un taux d'occupation satisfaisant dans ces structures, tout particulièrement dans le dernier appartement situé dans le quartier de Grand Champsec. Une réévaluation du concept d'accompagnement, de l'offre de prestations et de leur adéquation aux besoins des bénéficiaires a ainsi été menée par la direction en collaboration avec le comité et Pro Senectute Valais qui participe à la gestion des Domino. Sur cette base, l'offre d'accompagnement en appartement à encadrement médico-social sera adaptée dans le courant de l'année 2020.

Foyer de jour « Le Temps Présent »

Outil essentiel dans la politique de prise en charge des personnes âgées dépendantes, le foyer de jour ou structure de soins de jour, permet notamment de favoriser leur autonomie, leur maintien à domicile et leur socialisation, mais aussi et surtout de soulager les proches aidants. Il permet également de préparer les résidents à un éventuel placement en EMS.

L'encadrement proposé par une équipe pluridisciplinaire vise à promouvoir le bien-être et la santé de la personne âgée en lui offrant un accueil et un cadre agréables, ainsi que des conditions idéales de soins, d'accompagnement et de sécurité.

En 2019, 75 personnes différentes ont fréquenté le Temps Présent, représentant 3'135 journées d'accueil. Le taux d'occupation est de plus de 93%. Durant cette année, la liste d'attente a fortement augmenté (30 personnes), en lien avec le nombre restreint de départs (29) et de nouvelles situations (30). Plusieurs résidents ont demandé des jours supplémentaires.

Sur les 29 situations terminées en 2019, 41.2% sont allées en EMS, 14.6% sont décédées, 5.9% sont parties pour une difficulté d'adaptation et le reste pour d'autres motifs.

Ces 75 résidents viennent pour 76% de la commune de Sion et pour 24% des communes avoisinantes. Il y a environ 64% de femmes pour 36% d'hommes.

Les catégories d'âges se répartissent comme suit :

- 80 ans et plus : 58.6%
- 65-79 ans : 34.6%
- Moins de 65 ans : 6.6%

Les demandes proviennent dans 56% des situations de la famille et de l'entourage. Il faut relever que les proches sont souvent renseignés au préalable par le milieu hospitalier (SECOSS), par le CMS ou par les médecins traitants ou neurologues.

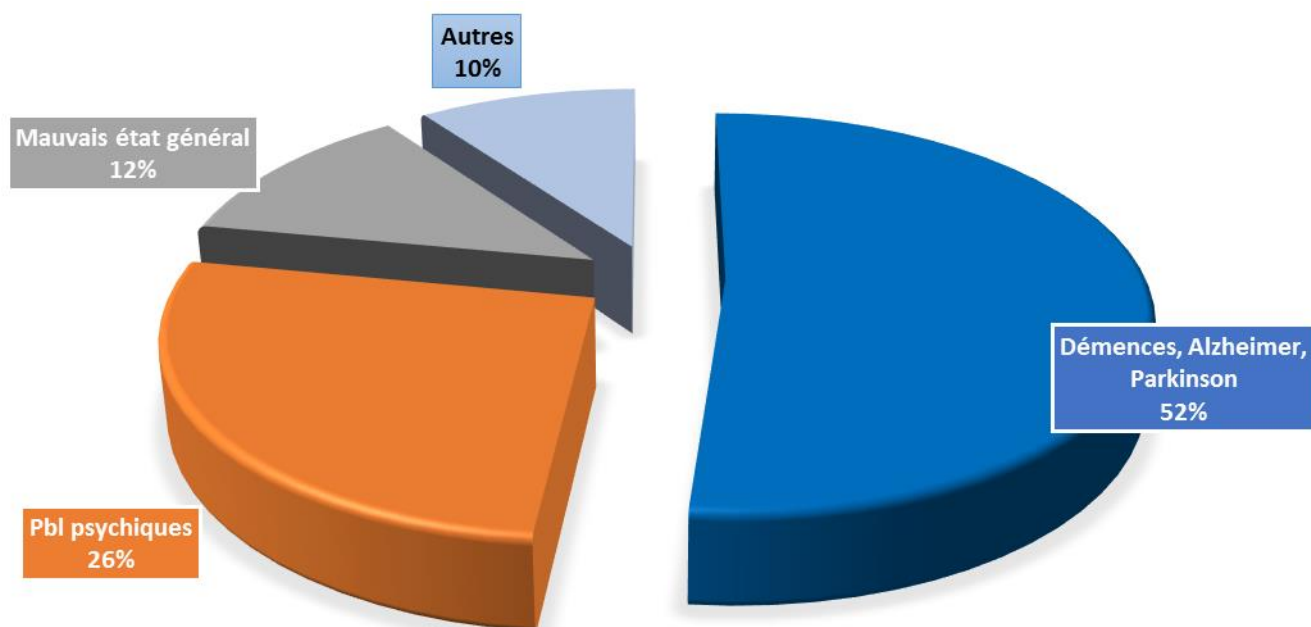
La durée de prise en charge varie selon les situations :

- 0-3 mois 12%
- 3-12 mois 35%
- 1-7 ans 53%

La durée moyenne pour 2019 est de 20 mois (détail selon pathologie dans graphique ci-dessous).

Les prises en charge de longue durée témoignent du rôle important joué par cette structure intermédiaire, en collaboration avec les proches aidants et les autres services du CMS dans le maintien à domicile de ces personnes.

Pathologies nécessitant une prise en charge au foyer de jour



Service social

Au 31 décembre 2019, le service social compte 13 assistantes sociales ainsi qu'une équipe administrative composée de 9 personnes. Un accent particulier est mis sur la réinsertion professionnelle des bénéficiaires d'aide sociale, notamment sur l'accès au 1er marché de l'emploi. A cette fin, un coordinateur en insertion complète l'équipe du service social.

Une responsable du controlling œuvre également pour le service social. Ses tâches principales sont liées au contrôle systématique de tous les transferts de paiement liés à l'aide sociale, à la gestion et au suivi des remboursements de l'aide financière lors de la fermeture d'un dossier.

Une cheffe de service à 70% ainsi qu'une adjointe à 40% (qui a également un 10% d'assistante sociale) ont la mission notamment d'assurer la gestion du personnel et de garantir une stricte application des lois et directives cantonales.

Le rôle d'entreprise formatrice tient toujours une place importante au sein du CMS. Ainsi, une apprentie employée de commerce a effectué sa 3ème année d'apprentissage en 2019 et une étudiante HES a pu faire son dernier stage de formation d'assistante sociale.

L'activité 2019 : renforcer les acquis et se préparer aux évolutions à venir

L'année 2019 a permis au service de renforcer les différents changements organisationnels mis en place les années précédentes. Notamment la création de deux pools de compétences pour les assistantes sociales - accueil et insertion - et une répartition des tâches entre assistantes sociales et administratives beaucoup plus axée sur les compétences spécifiques de chaque corps de métier.

Différentes réflexions sont en cours concernant la gestion des dossiers d'aide sociale. Premièrement, le service souhaite améliorer son suivi au niveau des mesures d'insertion socio-professionnelles. En effet, il n'existe actuellement pas de données chiffrées permettant de savoir ce qui se passe à la fin d'une mesure d'insertion : poursuite de la mesure, prise d'un emploi, arrêt de la mesure spontanément, problème de santé, etc... Un outil de suivi va être utilisé dès 2020.

Deuxièmement, il est nécessaire, afin d'assurer une bonne gestion des dossiers ainsi qu'une répartition équitable de la charge de travail au sein de l'équipe, de pouvoir quantifier non seulement le nombre de situations, mais également l'intensité de l'investissement qu'elles nécessitent. Un outil spécifique de suivi des dossiers sera également utilisé dès 2020.

2019 est aussi une année de préparation à différents changements à venir. Tout d'abord la régionalisation : au niveau du service social, nous renforçons nos collaborations avec les autres CMS de la région par des rencontres régulières qui ont pour but d'harmoniser les pratiques. Le service social du CMS de Sion est également impliqué directement dans la mise en place d'un nouveau programme informatique fourni par le canton pour gérer l'aide sociale dès 2021.

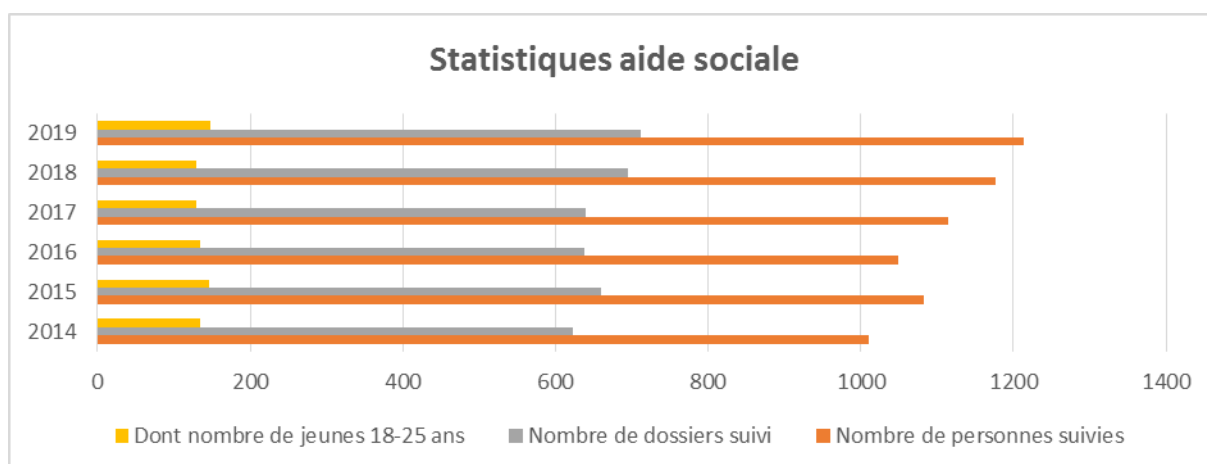
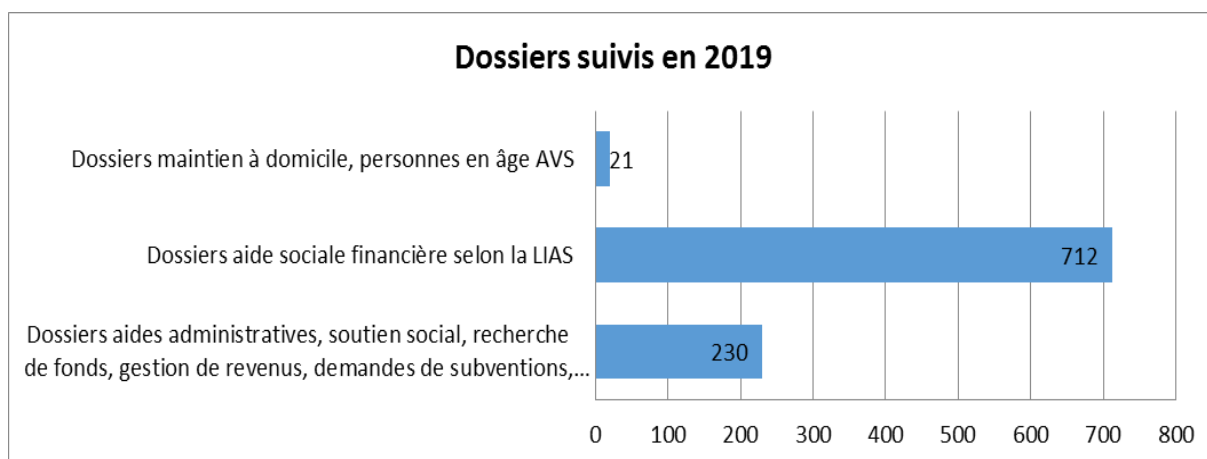
Les demandes au service social et le nombre de dossiers suivis

685 personnes se sont adressées au service social en 2019. 320 dossiers ont fait l'objet d'une nouvelle demande d'aide sociale financière (y. c. placements de mineurs et demandes de subventions à 100%). On s'aperçoit qu'un travail important est fait à l'accueil pour réorienter les personnes dans les dispositifs du réseau socio-sanitaire existant. La prévention tient également une place importante à cette étape de la demande. A noter également qu'un nombre important de demandes n'aboutit pas, car les personnes ne donnent plus de nouvelles ou ne répondent simplement pas aux critères d'octroi de l'aide sociale financière.

Sur les 320 demandes d'aide sociale traitées, 39 concernent des jeunes de 18-25 ans, 51 des demandes de subventions et 36 sont des nouveaux placements de mineurs.

Selon les données de la statistique cantonale, 712 dossiers ont été suivis durant l'année, soit 1'214 personnes dont 147 jeunes de 18-25 ans. Seuls 32 ont reçu un forfait de Fr. 500.—/mois selon les nouvelles directives de 2016 (jeunes sans formation et sans activité).

Le coordinateur en insertion du service social a suivi 47 personnes et a mis en place 33 stages pratiques ou AITS depuis le mois de septembre 2019, date de son début en activité.



Ressources et finances

Etats financiers

Bilan au 31 décembre 2019 du CMS

1	Actif	2019	2018
100-102	Trésorerie	1'709'170	1'492'157
110	Créances de livraisons et prestations	959'140	896'233
114	Autres créances à court terme	2'533'052	1'999'200
130	Actifs de régularisation	210'331	180'208
10	Total de l'actif circulant	5'411'693	4'567'798
150-153	Immobilisations corporelles	134'915	112'075
14	Total de l'actif immobilisé	134'915	112'075
	Total de l'actif	5'546'608	4'679'873

2	Passif	2019	2018
200	Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	1'003'529	680'693
203	Avances des clients	2'163	2'686
220	Autres dettes à court terme	12'125'934	11'103'654
230	Passifs de régularisation	573'044	504'635
20	Total des capitaux étrangers à court terme	13'704'670	12'291'668
295	Capital des fonds (capital affecté)	253'201	270'765
295	Total du capital des fonds affectés (long terme)	253'201	270'765
299	Excédent des dépenses de l'exercice	-8'411'263	-7'882'559
28	Résultat de l'exercice	-8'411'263	-7'882'559
	Total du passif	5'546'608	4'679'873

Comptes d'exploitation 2019 du CMS

CMS Sion	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
Charges de personnel	13'546'148	15'229'700	12'632'133
Charges de matière et de transport	614'035	785'500	574'410
Autres charges	1'016'170	1'197'000	1'005'920
Total des charges	15'176'353	17'212'200	14'212'462
Recettes de prestations de soins	2'873'243	3'226'000	2'613'087
Contribution du canton au coût des soins	775'418	790'000	643'791
Contribution des communes au coût des soins	332'036	338'500	275'863
Contribution des autres cantons au coût des soins	4'288	1'000	2'441
Recettes des prestations d'aide au ménage	865'695	1'355'000	885'698
Recettes de l'ergothérapie	240'711	235'000	211'223
Autres recettes	1'690'959	1'815'700	1'729'681
Total des produits	6'782'350	7'761'200	6'361'784
Charge extraordinaire	17'260		
Excédent de dépenses à répartir	8'411'263	9'451'000	7'850'678

Foyer de jour (en CHF)	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
Charges de personnel	634'526	620'500	583'708
Autres charges	104'612	105'300	108'633
Total des charges	739'139	725'800	692'342
Forfaits journaliers	145'453	200'000	197'248
Subvention cantonale	403'068	275'000	281'687
Prestations de soins OPAS	182'772	150'000	180'081
Autres recettes	7'846	2'800	1'445
Total des recettes	739'139	627'800	660'461
Excédent de dépenses (Garantie de déficit de la Ville)	0	98'000	31'881

Commentaires sur les comptes 2019

Les comptes sont établis selon les directives de subventionnement de l'Etat du Valais.

Financement de l'excédent de charges du CMS

Conformément aux dispositions légales, l'excédent de charges est financé à hauteur de 70% par le canton (CHF 5.8 mios) et 30% par les communes (Sion et Veysonnaz), soit environ CHF 2.6 mios.

Caisse de pension de la Ville de Sion

Les comptes d'exploitation 2019 intègrent, dans les charges de personnel et dans les autres recettes, un montant de Fr. 522'115.- correspondant à la quatrième des dix tranches annuelles que le CMS va verser au titre de la recapitalisation de la CPVS.

Selon la décision du Conseil d'Etat, le canton participe à hauteur de 50% de la totalité des coûts de la recapitalisation. Le solde de 50% est, par conséquent, pris en charge par les communes.

Loyers des locaux du CMS

Tenant compte des directives cantonales de subventionnement, la location de nouvelles surfaces par le CMS induit un report de charges sur les communes d'environ Fr. 150'000.-.

Charge extraordinaire

L'appartement protégé Domino III a été sous-occupé dès son ouverture en 2018 et il en ressort notamment une perte au niveau des loyers. Après discussion avec la Ville de Sion et Pro Senectute, il a été convenu de répartir l'excédent de charges à parts égales entre le CMS, la Ville de Sion et Pro Senectute. Cette répartition a été validée par le comité. Dans la comptabilité du CMS figure le 1/3 des pertes liées aux loyers au niveau des charges extraordinaires.

Nouveau financement du foyer de jour

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le canton a mis en place un nouveau système de subventionnement des structures de soins de jour. Le résidant ne paie plus que 40 francs pour la journée et la contribution des pouvoirs publics a augmenté.

Ressources humaines

Les collaboratrices et les collaborateurs sont la première ressource du CMS. L'âge moyen était en décembre 2019, de 42 ans et l'ancienneté moyenne de 5.5 ans. A la fin de l'année 2019, le CMS comptait 208 collaborateurs.

Les EPT (équivalents plein temps) en moyenne annuelle, se monte à 137.9, y compris les apprentis. Ils sont répartis comme suit :

EPT* par service	2019	2018
Aide et soins	87.3	80.9
Assistants sociaux	11.3	11.0
Administration centrale	10.1	10.3
Administration sociale	8.5	8.9
Foyer de Jour	8.1	7.4
Ergothérapie	3.9	3.3
Centr'aide	2.2	2.1
Soins pédiatriques	2.7	2.3
Conciergerie	2.5	2.2
Prévention et promotion de la santé	1.4	1.1
Total	137.9	129.4

* taux d'activité effectifs sur l'année (indemnités comprises)

Comité de direction du CMS

Florian Chappot, Président

Alexandre Antonin, directeur Caritas Valais

Anne-Marie Follonier, pharmacienne

Olivier Musy, directeur SSH Emera

Jean-Bernard Moix, directeur PSV

Marylène Moix, directrice Croix-Rouge Valais

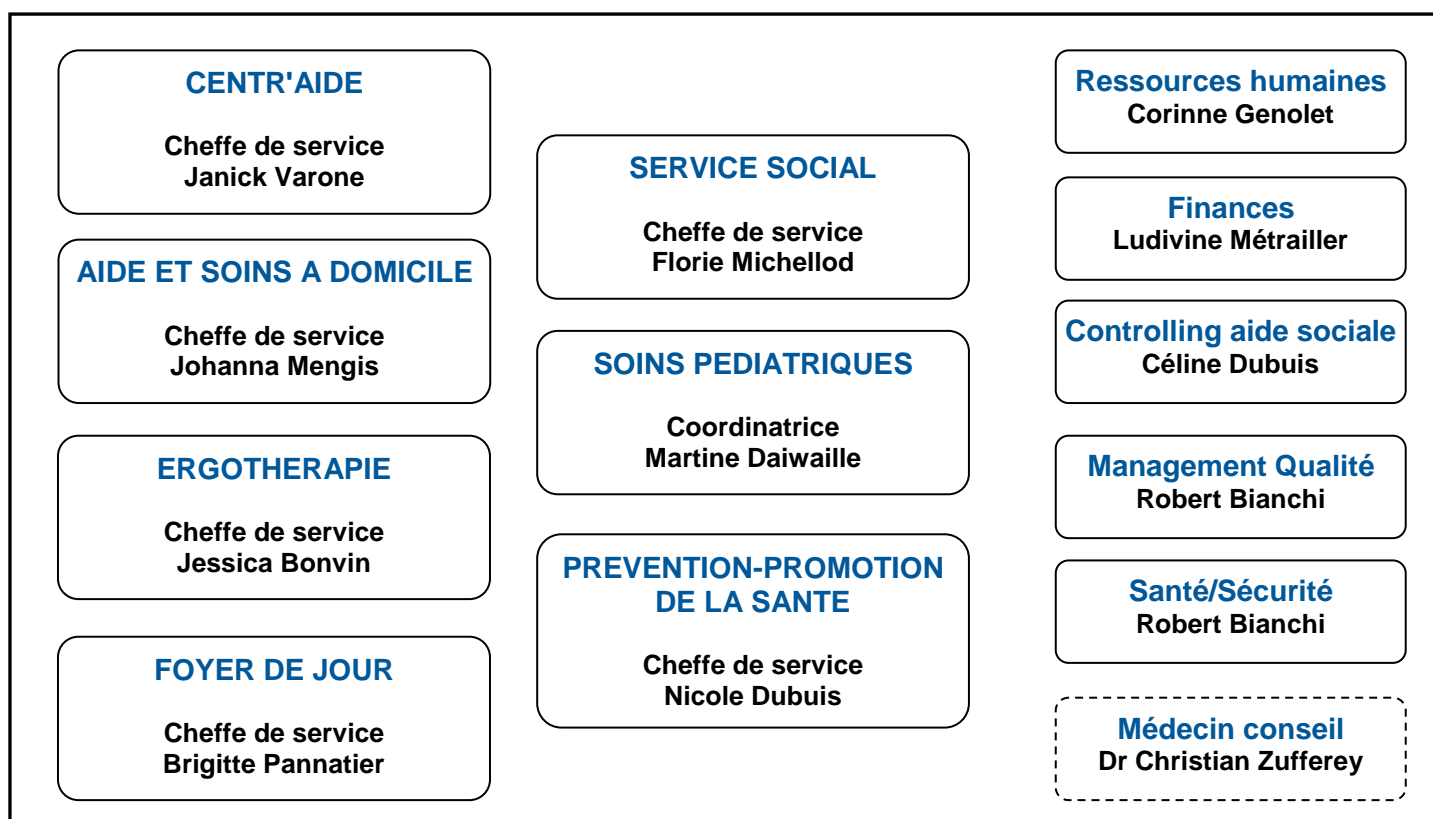
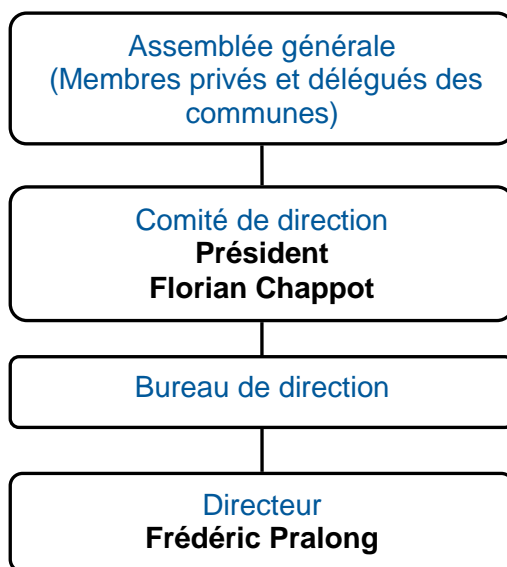
Yann Roudit, Chef du Service des Affaires sociales de la Ville de Sion

David Théoduloz, Vice-président de Veysonnaz

Yann Tornare, directeur Pro Senectute

Frédéric Pralong, directeur CMS

Organigramme du CMS au 31.12.2019



Chemin des Perdrix 20

1950 Sion

027 324 19 00

secretariat@cmsr-shc.ch

www.cms-sion.ch